Info CE

N°20 - JANVIER 2011

L'info express de l'UNSA au CER de Lyon

Vos Elu(e)s :
Edith **PESTRE**
Carlos **BARBÉRIA**
Gilles **CELLE**
Dominique **CHAPOUTIER**
Pascal **REYNAUD**
Denis **MOUNIER**

Représentant Syndical :
Cécile **MOUSSET**

Déclaration de la Délégation UNSA Cheminots en Séance Plénière du CER du 26 Janvier 2011 (extraits)

Les principales propositions de l'UNSA-Cheminots :

Pour l'UNSA, il est essentiel que l'entreprise commence à réaliser des retours d'expériences sur les organisations mises en place en 2010 sur la région Rhône-Alpes … de plus :

- La SNCF et ses agents doivent assimiler les réformes passées et retrouver la confiance.
- L'entreprise doit retrouver le juste équilibre au niveau des dirigeants entre les techniciens et les gestionnaires.
- L'entreprise doit se réapproprier les fondamentaux nécessaires à une production de qualité.
- Les agents doivent retrouver les automatismes et recréer les réseaux ou collectifs de travail.
- Les agents méritent un juste équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle.

Il en va aussi de la survie de l'entreprise, que l'on arrête la recherche exacerbée de la productivité, et que l'on remette des agents partout où cela est nécessaire
L'UNSA-Cheminots exige le renforcement des équipes en place dans les services en sous effectif et leur dotation en moyens nécessaires pour fonctionner normalement.

Pour l'UNSA-Cheminots, la mise en place des EME et des EDC est la répercussion directe de la politique de réorganisation effrénée de l'entreprise. ***l'UNSA-Cheminots rappelle son opposition à toute mobilité forcée.***

Concernant les CPA et Temps Partiel, l'UNSA-Cheminots demande que les mesures compensatoires d'emplois générées par la CPA et le TP soient respectées et que les emplois soient ré-attribués rapidement sur notre région.

L'UNSA-Cheminots a demandé** , lors de la table ronde nationale sur l'emploi du 14 Janvier dernier,* ***un moratoire sur la baisse des effectifs et les réorganisations*.*

Lors de cette table ronde nationale, L'UNSA-Cheminots a notamment demandé

- *que les recrutements 2010 non réalisés ne viennent pas péjorer les recrutements 2011. A ce titre, nous considérons que les recrutements non réalisés en 2010 doivent être soldés par des recrutements immédiats.*

- *que des autorisations d'embauche pour le contingent 2011 soient programmées dès ce premier trimestre, et de façon significative.*
- *que les postes liés aux effets des accords CPA et TP soient compensés intégralement pour 2010 et 2011.*

L'allongement des carrières - conséquence directe de la réforme des retraites - conjugué avec la baisse des effectifs, impactent injustement les notations dès 2011.
Sur ce point, l'UNSA-Cheminots condamne la mise en place de nouvelles orientations de notation initiée par l'Entreprise qui limitera de façon drastique le déroulement de carrière des agents. Les nouvelles directives notamment sur la durée de tenue de poste vont considérablement freiner le déroulement de carrière des cheminots .

Ce qui motive l'UNSA à demander sans relâche un changement de cap…

*(…) depuis plusieurs années, et de façon incessante , **l'UNSA alerte** sur la multiplication des réformes et restructurations diverses qu'a connu l'entreprise en très peu d'années. Ces restructurations marquent un profond recul pour le service public, ses usagers et pour les cheminots qui le servent.*

Conjointement à ces réformes, l'entreprise a connu un fort renouvellement de son personnel et une recherche exacerbée de la productivité. Celle-ci a conduit à une baisse continue des effectifs, avec pour effet conjoint une importante perte de compétences, et donc un non respect de nos fondamentaux. Il en a résulté de nombreux dysfonctionnements techniques, qui obligent l'ensemble des agents à rechercher des solutions pour régler des problèmes toujours plus nombreux.

(…) les effets de la gestion par activités font que de plus en plus d'agents, même avec une bonne expérience, ont une vision plus que parcellaire de l'entreprise. Ils connaissent parfaitement leur secteur mais ignorent de plus en plus ce qui se passe dans les secteurs voisins. Il manque de coordination entre les services. (…)

Les Etablissements ont rapatrié (…) leurs forces (…) au sein de la « capitale » Lyonnaise, déstructurant complètement les équipes sur le terrain, avec comme seul motif : la Productivité…..(…)

Jusqu'où iront ces hauts Dirigeants qui nous dirigent tous de leur tour d'ivoire du 34 rue Mouchotte? Ces hauts Dirigeants qui croient que, parce que demain les agents évolueront dans une entreprise qui tend vers la libéralisation avec un contrat social à minima, traités comme n'importe quels employés de n'importe quelles entreprises, ils pourront redorer l'image de la SNCF auprès de nos clients. Au contraire, ils ne réussiront en réalité, qu'à fragiliser durablement notre niveau de sécurité, avantage qui demeure encore selon nous, notre ultime véritable argument de taille contre la concurrence.

Que restera-t-il du sentiment de sécurité qui existe encore aujourd'hui lorsqu'on prend le train, une fois que ces hauts Dirigeants auront terminé leur démantèlement ? Que restera-t-il à nos clients , aux cheminots et aux cheminotes ? ***Le train sera encore plus cher et par dessus le marché il risquera d'être moins sûr !***

PROCHAIN CER : le 24 février 2011

Rappel : ***Nous tenons à votre disposition, les documents remis en séance ainsi que l'intégralité des déclarations de l'UNSA-Cheminots.***

UNSA-Cheminots de LYON 2, Rue Claudius Collonge –
Tel. : 04 78 92 92 27 – Tel. sncf : 54 20 31 – email. : ur.lyon@unsa-cheminots.org